Santé publique: programme d'action communautaire 1996-2000 de prévention de la toxicomanie

1994/0135(COD) - 16/11/1994 - Comité des régions: avis

Le Comité des Régions a accueilli favorablement cette action de lutte contre la toxicomanie. Dans son avis, le Comité souligne un certain nombre d'éléments parmi lesquels on retiendra tout particulièrement : - le fait qu'il existe entre Etats membres et entre régions des différences d'ordre socio-culturel, juridique, médical, économique, etc. qui ont une incidence sur les politiuqes nationales en la matière. La Communauté doit donc évaluer ces différences pour pouvoir appuyer les actions contre la toxicomanie en fonction des besoins; - le fait que l'objectif de la Communauté d'éradiquer la demande de drogue est précédée dans un premier temps par la limitation de son usage; - le fait que l'intervention de la Communauté doit privilégier la réduction de la demande de drogue.